

# Faits divers → Disparition d'Antoine

La Gendarmerie 2008

**ENTRETIEN** ■ En tant que partie civile, la mère du bambin a pu consulter les divers éléments du dossier

## Convaincue de l'enlèvement de son fils

Des éléments qu'elle a lus dans le dossier, Alexandrine Brugerolle est convaincue que son fils a été enlevé mais que tous les moyens pour le retrouver n'ont pas été mis en œuvre.

Mixchelle Hufmagel

« Il y a toujours une gendarmerie ouverte à toute heure du jour et de la nuit pour y déposer mon enfant. Ils peuvent faire encore marche arrière, ce n'est pas trop tard ».

Alexandrine Brugerolle de Fraissinette a lancé, hier, cet appel, convaincue que son fils Antoine a été enlevé, le 11 septembre, à Issoire. C'est dans le dossier, qu'elle a pu consulter en tant que partie civile, qu'elle a trouvé des éléments confortant sa conviction. Des éléments, s'étonne la jeune femme, que « l'on a tus volontairement, alors qu'ils auraient pu me disculper ».

Il y a, dit-elle, le témoignage de sa voisine, qui vit à l'étage du dessus. « Elle a déclaré avoir entendu, vers 20 h 30, des pas dans l'escalier, puis le bruit d'une voiture démarant en première, avec un craquement de vitesse, comme quand on oublie de débrayer. Cette voisine et une de ses amies, qui était auprès d'elle ce soir-là, ont vu la projection des phares dans la rue mais pas la voiture ».

« Pourquoi a-t-on caché ces témoignages ? Il était plus facile de m'accuser que de chercher Antoine », s'insurge Alexandrine Brugerolle de Fraissinette. « Il est peut-être trop tard. Chaque jour qui passe joue contre nous ».

Selon elle, l'hypothèse de l'enlèvement n'a pas été prise au sérieux, « sinon la photo d'Antoine aurait été diffusée dans tous les lieux publics. Or, aujourd'hui



**ANTOINE.** Agé de 6 ans, le bambin a-t-il suivi quelqu'un qu'il connaissait, comme le pense sa mère. (PHOTO D'ARCHIVES).

encore, elle n'est nulle part. Ni dans les gares, ni dans les commissariats.» Un argument que réfute énergiquement le procureur Jean-Yves Coquillat (voir ci-dessous).

S'il y a eu enlèvement, comme elle en est con-

vaincue, croit-elle à un règlement de comptes, à une vengeance du milieu de la toxicomanie ?

« Non. Les méthodes sont plus dures. Ils auraient tué mon gosse devant moi. Et puis, faut qu'on arrête de parler des

stupes parce que je ne vois aucun rapport avec la disparition d'Antoine ». Alors qui aurait pu enlever l'enfant ? Quelqu'un qui connaissait Antoine et que le petit garçon aurait pu suivre sans crainte ? « Vrai-

semblablement, sinon il aurait hurlé », dit-elle. Elle ajoute : « La porte de l'appartement n'était pas fermée à clef ». On sait aussi que les chiennes présentes dans l'appartement n'ont pas aboyé (voir notre précédente interview du

27 septembre). A-t-elle des soupçons ? La jeune femme affirme avoir fourni « une liste de personnes qu'Antoine aurait pu suivre. Des gens qui seraient susceptibles de vouloir me faire du mal » mais elle n'a pas été informée des suites qui ont été données.

Quant aux doutes sur la date exacte de la disparition d'Antoine, là encore, Alexandrine Brugerolle affirme que les enquêteurs disposaient, dès les premiers jours, de témoignages signalant la présence de l'enfant jusqu'au 11 septembre, le jour où cette disparition fut signalée.

« Je garde espoir sinon je ne tiendrais pas debout »

« Une autre de mes voisines a déclaré aux gendarmes qu'en rentrant de son travail, il lui avait semblé avoir vu de la lumière dans la chambre d'Antoine et l'avoir entendu jouer aux alentours de 19 h 15.

Elle affirme aussi que toutes les perquisitions à son domicile n'ont rien apporté. Elle s'offusque de sa garde à vue. Il y avait d'autres moyens pour qu'elle réponde aux questions des enquêteurs », explique M<sup>e</sup> Anne-Laure Lebert, son avocate, qui rappelle que sa cliente s'est « toujours tenue à la disposition des gendarmes ».

Hier soir, Alexandrine Brugerolle ne cachait pas son indignation. « On dirait qu'ils cherchent un cadavre et oublient qu'un enfant a disparu. »

Mais elle garde espoir de retrouver Antoine vivant. Sinon, je ne tiendrais pas debout. ■

### Pour le procureur, tous les efforts, tous les moyens sont engagés

**Le procureur de Clermont-Ferrand, Jean-Yves Coquillat, n'admet pas qu'on émette des doutes sur les moyens mis en œuvre pour retrouver le petit Antoine.**

Dans cette affaire, tous les moyens de la gendarmerie et tous les moyens de l'État ont été mobilisés. « En dehors de l'affaire Empain, jamais autant d'efforts ont été engagés », déclare-t-il. « Notre volonté de réussir cette enquête, de retrouver le gosse est intacte. Je défie quiconque de prétendre qu'on a raté quelque chose



**JEAN-YVES COQUILLAT.** « Jamais autant d'efforts n'ont été engagés ». PHOTO THIERRY LINDAUER.

se dès le départ. Toutes les analyses, tous les prélèvements ont été faits. C'est une enquête menée de façon extrêmement minutieuse ».

Si le plan enlèvement n'a pas été déclenché, c'est, dit-il, parce qu'aucun des critères requis n'ont été réunis. Il faut avoir une description de la voiture et un signalement précis permettant d'identifier l'auteur.

Une diffusion généralisée de la photo de l'enfant ? Cette photo est partout.

Toute la presse l'a publiée » étorque le procureur.

Il se refuse de confirmer le témoignage de la voisine qui aurait entendu Antoine jouer dans l'appartement, le jour de sa disparition.

Il affirme que, dans cette affaire, il y a des doutes, des doutes qui ne sont toujours pas levés

« Pour l'instant, je n'accuse personne. L'enquête se poursuit. Elle est difficile : nous n'avons pas de corps, pas de traces, pas de témoins directs ». ■



**PARTIE CIVILE.** Alexandrine (à droite) et son avocate, M<sup>e</sup> Anne-Laure Lebert, ont, hier à Clermont-Ferrand, consulté le dossier. PHOTO PIERRE COUBLE